Commune de Vis en Artois DE 030 2024

Séance du mardi 26 novembre 2024

Membres en exercice :

15

Présents: 13 Votants: 15 vingt-six novembre deux mille vingt-quatre l'assemblée s'est réunie en mairie, sous la Présidence de Monsieur Christian Thiévet, Maire, en suite de convocation en date du 19 novembre 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Pour: 15 - Contre: 0 - Abstentions: 0

<u>Présents</u>: CHRISTIAN THIÉVET, DANIEL LADRIÈRE, CHRISTIAN BOISLEUX, ROGER CANDAËS, GHISLAINE ANSELIN, NATHALIE BUKOWINSKI, Simon DEGEUSER, PHILIPPE DEGROOTE, LAURENCE DERON, Franck LAGRENE, RAPHAËL LALIN, Julien LETERME, JEAN-PIERRE SANTY

Secrétaire de séance: GHISLAINE ANSELIN

Procurations: Sébastien ROUSSELLE représenté par LAURENCE

DERON, Julie VERMEESCH représentée par NATHALIE

BUKOWINSKI

Absents Excusés:

Organisation du temps scolaire 2025

Suite à la demande du Directeur académique des Services Départemnetaux de l'Education Nationale, le directeur du RPI N°54 "Sensée Cojeul" sollicite le Conseil Municipal afin d'organiser la semaine scolaire.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de continuer la semaine scolaire sur 4 jours, soit Lundi-Mardi-Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de conserver la semaine sur 4 jours: Lundi-Mardi-Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme,

> A Vis en Artois, le 26 novembre 2024 Le Maire,

Christian THIEVET

Acte notifié et/ou mis en ligne le 04/12/2024

Le Maire certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille, dans un délai de 2 mois, à compter de sa notification et/ou de sa mise en ligne/ saisine possible par l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date de transmission de l'acte: 03/12/2024 Date de reception de l'AR: 03/12/2024

062-216208645-DE_030_2024-DE A G E D I